



RÉTROSPECTIVES 2024

SOMMAIRE

MOT DU MAIRE	P 1
VIE MUNICIPALE	P 2-13
<i>* Équipe municipale.</i>	
<i>* Remise de médailles à des élus.</i>	
<i>* Actions municipales réalisées en 2024.</i>	
<i>* Projet 2025.</i>	
<i>* Lotissement des Chaumes.</i>	
<i>* Finances/Subventions et participation financière versées aux écoles.</i>	
VIE ASSOCIATIVE	P 14-18
<i>* Association de l'Église.</i>	
<i>* Amicale du bel âge</i>	
<i>* Troupe de théâtre « Les Sceno'O Maine ».</i>	
<i>* Comité d'animation.</i>	
VIE LOCALE	P 19-39
<i>* État Civil.</i>	
<i>* Animation de la commune.</i>	
<i>* Infos pratiques.</i>	
VIE ÉCONOMIQUE	P 40-41
UN PEU D'HISTOIRE	P 42-43
PORTRAITS	P 44-45

MOT DU MAIRE

En France et dans le Monde, nous avons traversé, en 2024 et traverserons encore, des périodes de troubles, d'incertitudes, d'inquiétudes collectivement.

Mais, nous avons traversé en 2024 et traverserons encore des joies et de la fierté collectivement.

Je fais le vœu pour 2025 que nous soyons en capacité de trouver tous ensemble, ces moments d'émotion qui nous ont transportés, que nous avons partagés et qui nous ont rassemblés.

Cela ne passe pas nécessairement par de grands événements comme ceux que nous avons vécus, par exemple, avec les jeux olympiques, paralympiques ou la reconstruction de « Notre Dame ».

Mais, ces moments de partage, d'unité, peuvent se réaliser à plus petite échelle, plus simplement sur notre territoire, notre commune, en partageant des moments chaleureux, festifs, en famille, entre amis, au travail, entre habitants lors d'événements organisés ou de projets portés par la municipalité, les associations et les habitants.

C'est tout le sens de l'esprit « village » qui est nous est si cher, qui peut et doit s'exprimer et qui permettra à chacun de traverser 2025 avec plus de sérénité.

Je profite de ces quelques lignes pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants et leur souhaiter d'adhérer à cet esprit « village ».

A nous de continuer à le faire vivre.

Très bonne année à tous !

Bernard BOIZARD.



2025

ÉQUIPE MUNICIPALE

Yannick HAMOND
1er adjoint



Bernard BOIZARD
Maire



Lydie RÉAUTÉ
2ème adjointe



Mickaël BORDIER



Delphine CHARTIER



Maud NOURRY



Didier LAMBERT



Arnaud HOUDAYER



Élodie PETIT



Virginie PLEURMEAU



REMISE DE MÉDAILLES

3 élus à l'honneur, récompensés pour leur engagement au sein de la vie communale (plus de 20 ans de présence au Conseil Municipal).



ACTIONS MUNICIPALES RÉALISÉES

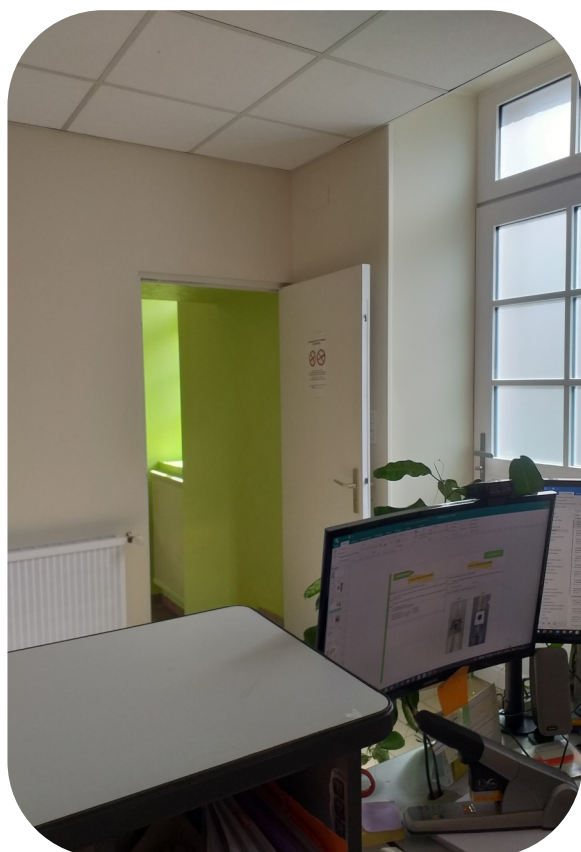
Réfection du bureau du secrétariat de mairie :

Courant 2023, l'entreprise CMA LAMBERT (Saint Denis du Maine) a remplacé les portes extérieures de la mairie.

En 2024, l'entreprise DUBRAY-ANGOT est intervenue pour les travaux dans le secrétariat de la Mairie :

- => réfection des peintures,
- => remplacement des dalles au plafond.

Coût de ces travaux : 18 296.80 €
Subvention État au titre de la DETR : 4 850.48 €
Reste à charge pour la commune : 13 446.32 €



ACTIONS MUNICIPALES RÉALISÉES

Réaménagement du local technique :

L'entreprise CMA LAMBERT (Saint Denis du Maine) est intervenue pour remplacer les menuiseries existantes du local technique par trois ouvrants à vitrage classique.

Coût de la prestation : 3 223.23 € HT.

AVANT



APRES



Achat d'une sonorisation :

Afin de résoudre les problèmes de micro, la collectivité de Saint Denis du Maine s'est dotée de matériel de sonorisation auprès d'IES (Laval) pour un coût total TTC de 230 €.

La commune s'est aussi équipée, auprès du même fournisseur, d'une enceinte portative qui sert pour tout événement extérieur et qui servira pour le théâtre de verdure. Coût de l'investissement : 876 € TTC.

Réfection voirie rurale :

La réfection de la voirie rurale a pris du retard. Courant 2024, le point-à-temps, seulement, a été réalisé au niveau des chemins de la Grillère, du Boulay, du parking de l'ancienne école et du chemin de la Porchandière. Les enduits seront faits au printemps 2025. Le chemin de la Porchandière sera goudronné par la commune de LA CROPTÉ avec une participation de 50 % de Saint Denis du Maine.

Travaux 2ème phase du lotissement des Chaumes :

La voie principale du lotissement des Chaumes (revêtement et bordures le long de la voie principale) a été aménagée.

L'entreprise CHAPRON (Sainte Gemmes Le Robert) a été missionnée pour réaliser ces travaux.

Coût des travaux : 53 684.28 € TTC.



ACTIONS MUNICIPALES RÉALISÉES

Aménagement et mise en sécurité du centre-bourg :

Courant novembre 2024, l'entreprise EUROVIA (Laval) est intervenue pour l'aménagement et la mise en sécurité du centre-bourg.

Budget :	122 283.70 € HT
DETR :	15 000.00 €
Amende de police :	18 600.00 €
Contrat de territoire :	8 388.00 €

AVANT



PENDANT



APRES



Aménagement d'un théâtre de verdure » :

Après réflexion sur l'offre d'équipements sur la commune et sur la communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, il a semblé nécessaire d'engager une nouvelle réflexion sur l'offre complémentaire à vous apporter ainsi qu'aux associations de Saint Denis du Maine et ses environs.

Un groupe de travail associant membres du Conseil Municipal et membre de la société civile s'est réuni plusieurs fois. Ainsi, a été crée un comité de pilotage.

Ce comité a envisagé de créer un théâtre de verdure pour accueillir une offre culturelle si utile en milieu rural.

Un lieu d'accueil de photographies est aussi envisagé pour y exposer le patrimoine floristique, faunistique et culturel de la commune.

Un bureau d'étude a été désigné. Il s'agit de Ouest Am' situé au Rheu.

Un projet a été retenu que voici.

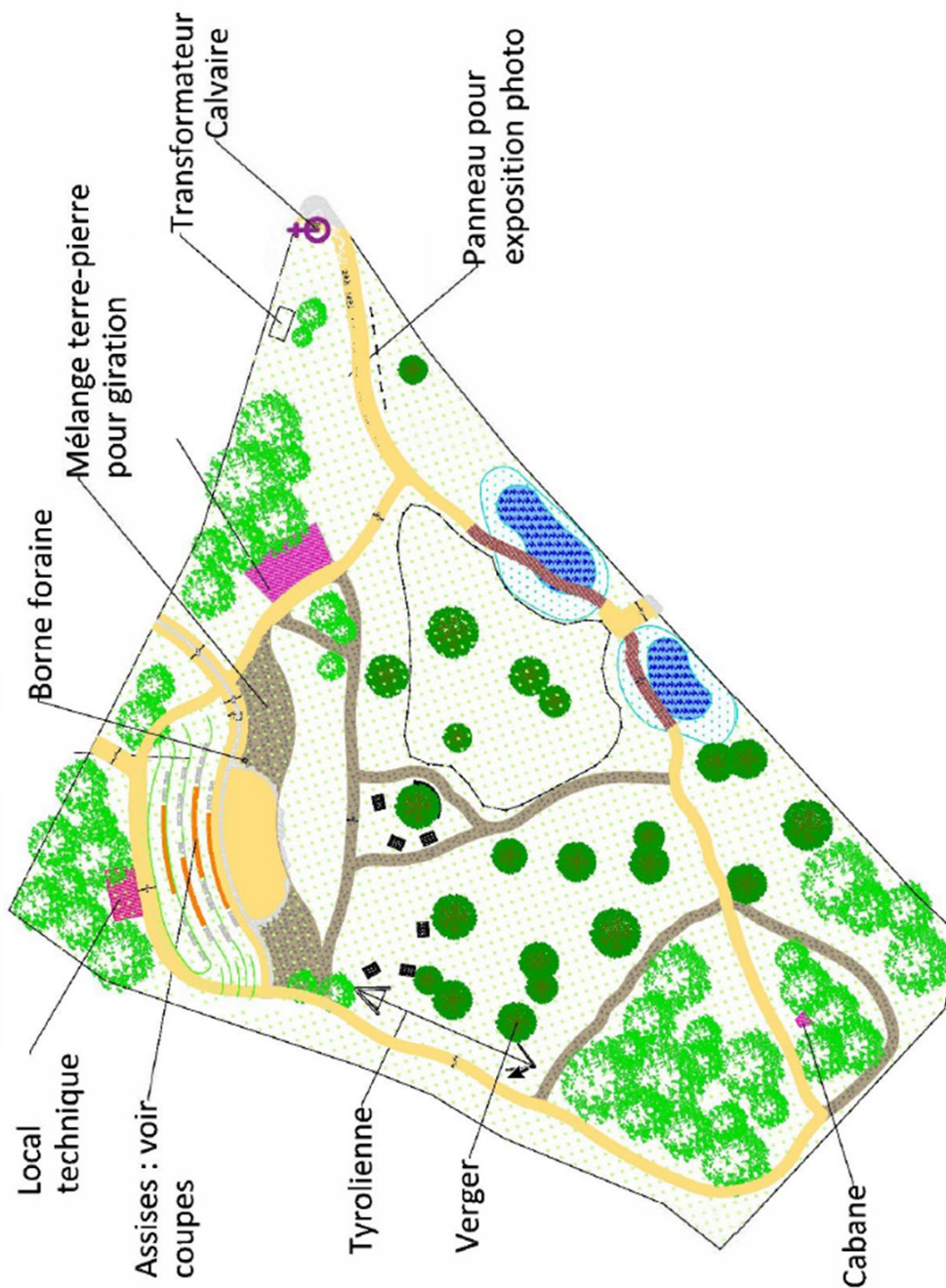
Dans sa séance du 9 décembre dernier,
Le conseil municipal a décidé de poursuivre ce projet.

Coût des travaux envisagés : 284 000 € HT.

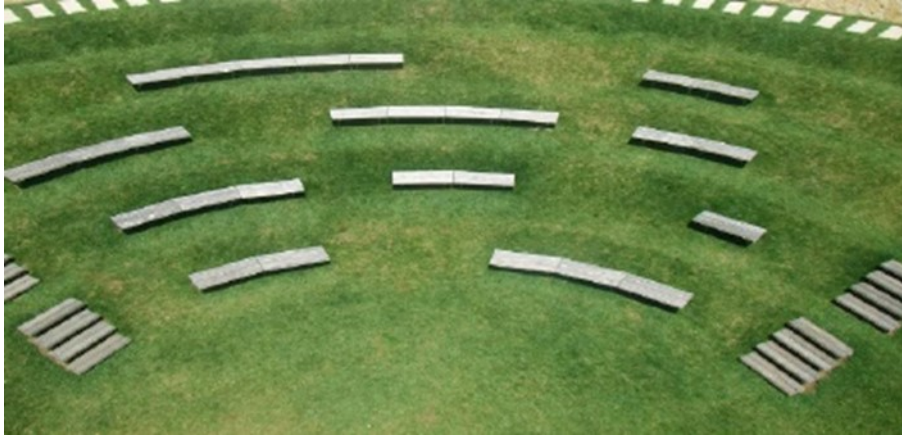
La municipalité va solliciter des subventions auprès de l'État, la Région, le Département, l'Agence de l'Eau et de diverses fondations.

En terme de réalisation, la livraison de ce théâtre de verdure est prévu de fin 2025, mi 2026.

Aménagement du Parc Nature du Grand Tertre
(route de Meslay, face à la base de loisirs).



Théâtre de verdure :



- * Larges gradins (2 mètres minimum) afin de favoriser la circulation et l'installation de tous.
- * Grande scène polyvalente afin d'en faire un espace central.

Les entrées :



Entrée EST depuis la base de loisirs marquée par la création de mares et pontons pédagogiques.



Entrée NORD depuis le bourg marquée par l'affichage d'exposition photographique en entrée de site.

Jeu et Pique-Nique :



Tyrolienne profitant du dénivelé.



Aire de pique-nique pouvant être démontable et construite de manière participative.

Écopaturage et verger :



Mode de gestion à définir :

Installation temporaire de bêtes à certaines périodes, gestion à l'année par une association locale...

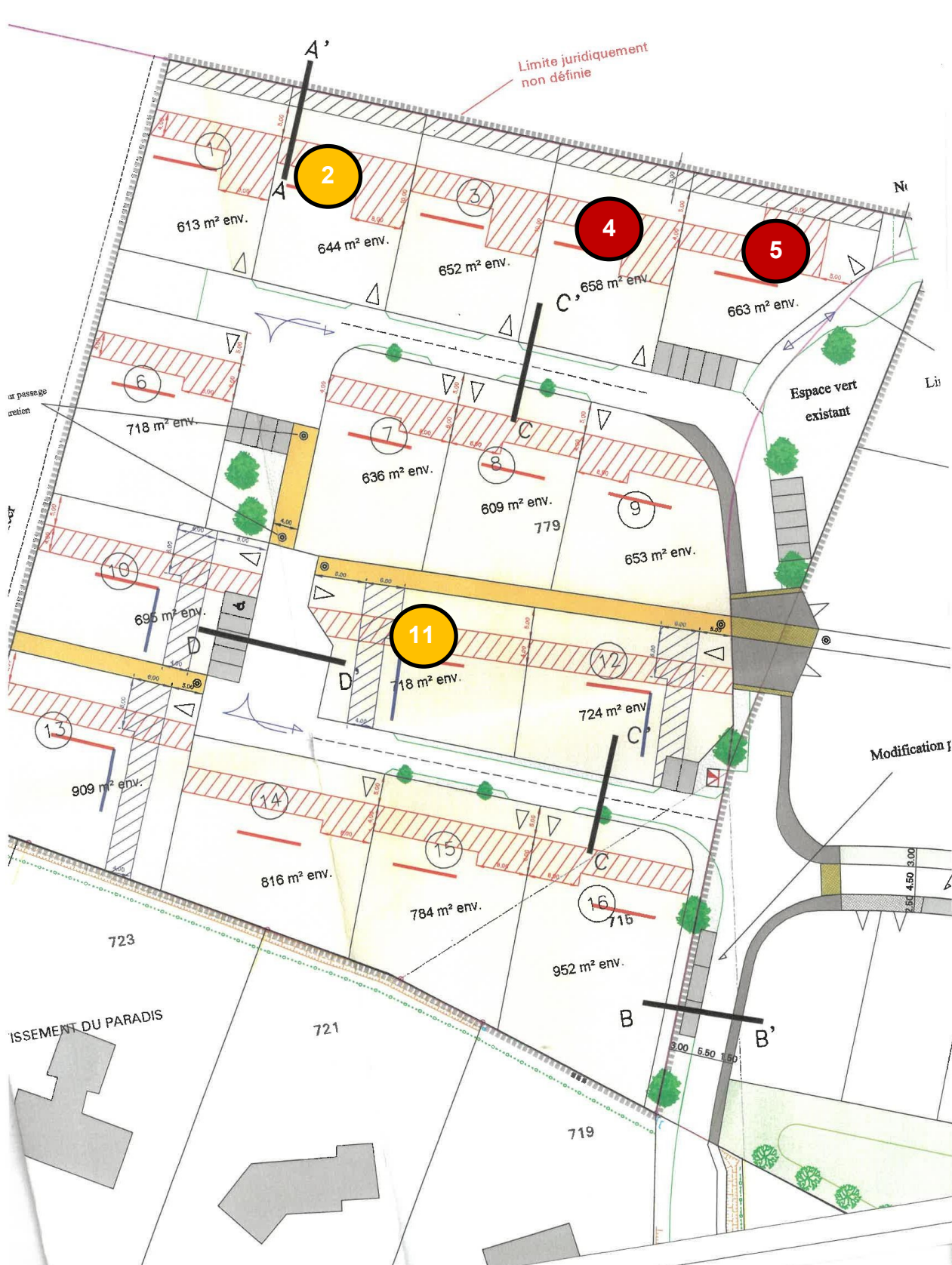


* Plantation de quelques sujets fruitiers disposés de manière à préserver les vues vers le plan d'eau de la Chesnaie.

* Prairie fauchée partiellement afin de ménager des chemins tout en préservant l'aspect champêtre et des qualités écologiques.

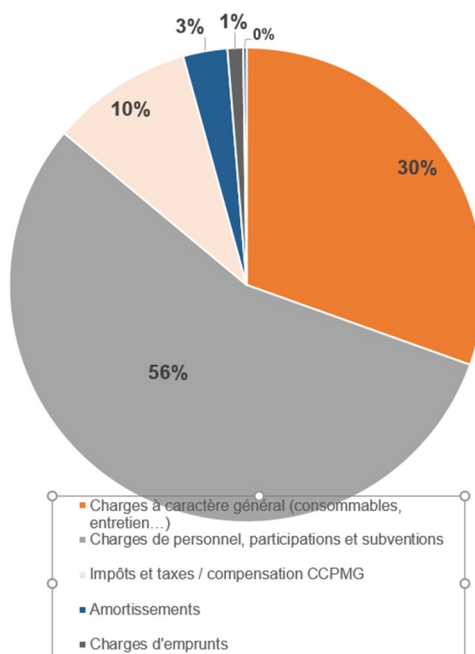
LOTISSEMENT DES CHAUMES

2 parcelles restent à vendre (numéros 4 et 5) au prix de 34.80 € TTC le m². 2 options ont été posées sur les parcelles 2 et 11.

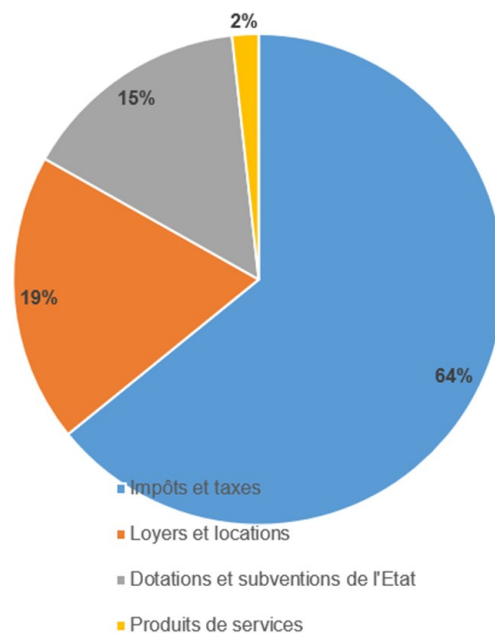


FINANCES

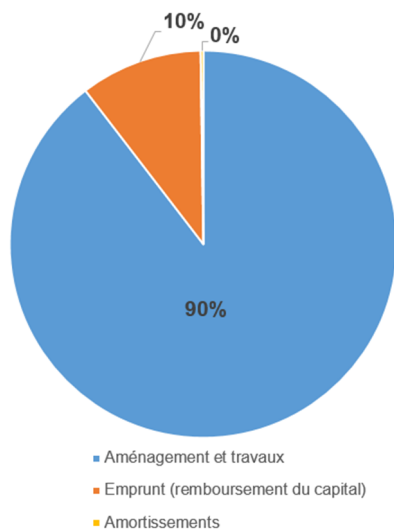
Dépenses :
262 180.39 €



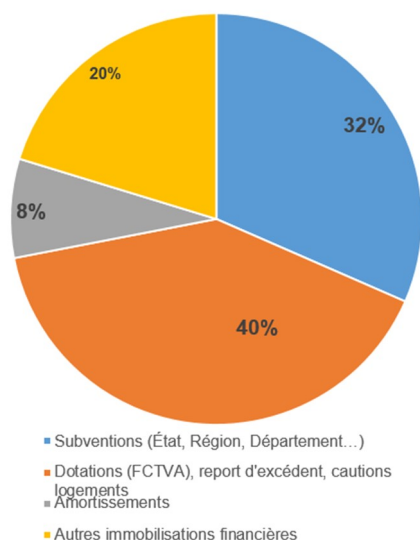
Recettes :
395 355.09 €



Dépenses :
211 055.38 €



Recettes :
101 855.64 €



Subventions versées :

Participation aux frais de fonctionnement des écoles privés et publiques :	38 730.77 €
Participation accueil de loisirs de Meslay du Maine :	7 183.45 €
MAM Les Petits Pouces :	1 600.00 €
Amicale du Bel-Age :	100.00 €
A.F.N combattants :	60.00 €
CAUE :	50.00 €
Amicale des Pompiers :	30.00 €

ASSOCIATION DE L'ÉGLISE

Bonjour à tous,

Je voudrais remercier toutes les personnes qui participent et œuvrent pour que l'église soit ouverte (et fermée!) tous les jours de l'année. 26 familles se partagent l'année en quinzaine afin de pouvoir faire cela, merci encore à eux. Merci également aux personnes qui contribuent au fleurissement de l'Église toute l'année...

En 2024, nous avons investi en achetant une enceinte portative avec micro afin que l'Église puisse être plus attractive pour y célébrer des mariages et des baptêmes.

En 2025, le projet sera d'équiper l'église de 2 radiateurs portatifs afin d'y ramener un peu plus de confort pour les messes en hiver.

Je souhaite à tous les Dyonisiens une excellente année 2025 : qu'elle vous apporte joie, santé et bonheur.

Élodie PETIT, présidente de l'association.



AMICALE DU BEL AGE

L'Amicale du Bel Age est une association dans laquelle des retraités de Saint Denis se retrouvent pour passer ensemble des moments de convivialité au travers de quelques activités.

Aujourd'hui, il apparaît nécessaire de mener une action volontariste pour aller à la rencontre de tous les dionisiens qui pourraient trouver, pour un motif ou pour un autre, avantage à rejoindre l'association.

Voici une énumération, non exhaustive, des motivations qui peuvent justifier votre adhésion.

Selon les goûts et les aptitudes de chacun, voici, à titre indicatif les activités existantes, ou à ouvrir :

* En sports et loisirs : marche, vélo, pétanque...

* En jeux de société : cartes (belote, tarot...) et de nombreux autres jeux connus ou à découvrir.

* Des voyages organisés par la Fédération Départementale de Génération Mouvement. Et, pourquoi pas, des petites « escapades » organisées par le Club si cela répond à des souhaits locaux (Saint Denis ou avec des clubs similaires voisins).

* Accès à de nombreuses propositions intéressantes et variées de location pour des séjours de vacances grâce à la participation de Génération Mouvement.

* Réduction de prix auprès de certains fournisseurs de services, grâce à la négociation de groupe menée par Génération Mouvement.

* Formation à la micro-informatique. Toujours grâce à Génération Mouvement.

* Et pourquoi pas d'autres activités.

Mais pour le bon fonctionnement de cette organisation, il est **indispensable** d'étoffer le nombre d'adhérents afin de rendre les activités attractives. Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir.

Tout cela dans un esprit de groupe, de solidarité locale, avec l'encouragement et le soutien de notre conseil municipal qui accorde à notre Association une subvention annuelle de 100 €.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter André Huault au **06 47 86 08 14**.

Vous êtes attendus.

LES SCEN'O MAINE

Au début de l'année 2024, nous sommes allés au Cabaret Le Live à Château-Gontier, pour remercier tous ceux qui participent à la vie de la troupe du Théâtre. Nous étions 45 personnes à apprécier ce magnifique spectacle de qualité et nous avons passé un très bon moment de convivialité.

La troupe a présenté en 2024 « TOUS TIMBRÉ » de Gildas BOUREL. C'était une comédie en 4 actes qui se déroulait dans un bureau de poste. C'était un décor inhabituel et original, très bien réalisé par Maude de « Maudéco ».

L'histoire : Patrick, facteur, bientôt à la retraite, forme son successeur. Mais, avec une femme de ménage dyslexique, une guichetière pas commode, une stagiaire peu rapide et des clients farfelus ; rien ne va se dérouler comme prévu....

C'est une pièce qui a fait passer de très bons moments de rires aux 1 200 spectateurs venus nous voir.

Une action a été mise en place pour le groupe des jeunes de Saint Denis, qui prévoit d'organiser un voyage en 2025. Nous leur versons 1 euro par place adulte payante et la vente de crêpes pour un montant de 1 350 €

En 2025, la troupe de théâtre fêtera ses 20 ans et proposera une animation au moment des prochaines représentations.

Un grand merci à toutes les personnes qui contribuent à l'aventure du théâtre !

Le bureau des Scen'O Maine

À NE PAS MANQUER !

À NE PAS MANQUER !

À NE PAS MANQUER !

Prochaines représentations 2025 :

15-16 NOVEMBRE

21-22-23 NOVEMBRE

29-30 NOVEMBRE

LES SCEN'O MAINE



COMITÉ D'ANIMATION

C'est toute une équipe de bénévoles qui s'investit dans la commune pour organiser des manifestations telles que la fête du village fin juillet ou encore le marché de Noël à la mi-décembre.

C'est toujours avec beaucoup d'enthousiasme et de plaisir et dans le but d'animer et réunir les habitants du village que les bénévoles donnent de leur temps pour ces deux week-end.

J'en profite pour remercier toute l'équipe ainsi que les personnes qui viennent ponctuellement nous aider.

Merci aussi aux habitants de Saint Denis pour leur présence et leur soutien.

Nous ne sommes jamais trop de bénévoles, alors, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe.

Très belle année à tous.

Marie-Laure, présidente du CA.



ÉTAT CIVIL

Naissances :

- * Tom DUPRÉ né le 8 février 2024.
- * Ambre NICOLE PERROCHON née le 10 avril 2024.
- * Eléanor GILLES née le 16 avril 2024.
- * Raphaël CHEVALLIER né le 11 juin 2024.
- * Georges BUCHOT BOUDONNET né le 11 juin 2024.
- * Aaron DESMARETS né le 3 septembre 2024.



FOCUS SUR LA RECONNAISSANCE ANTICIPÉE :

La reconnaissance anticipée permet de choisir la filiation de son enfant avant sa naissance, lorsque les parents ne sont pas mariés, c'est-à-dire lui choisir un nom de famille pour le jour de sa naissance.

Pour cela, il vous suffit de vous présenter à la Mairie, aux horaires d'ouvertures habituels, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Un acte sera rédigé et une copie vous sera remise pour le présenter le jour de la naissance de l'enfant.

Mariages :

- * Mélissa KHICHANE et Valentin GESLOT mariés le 8 juin 2024.
- * Madeleine JONES et Guillaume DESMARETS mariés le 28 juin 2024.



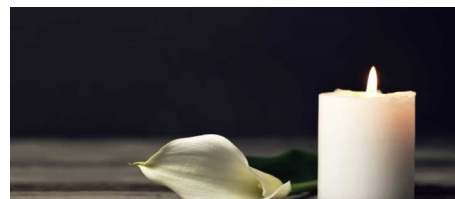
PACS :

- * Lory TECHEL et Alexis BILLARD pacsés le 5 novembre 2024.



Décès :

- * Roger MARGALÉ décédé le 18 février 2024.
- * Huguette DURET épouse GESLIN décédée le huit décembre 2024.



ANIMATIONS DE LA COMMUNE

La journée de broyage a eu lieu le samedi 28 septembre 2024.

Le principe est le suivant :

Les habitants stockent et broient leurs tailles de haies sur la parcelle route de Saint-Georges à côté du cimetière et repartent pour ceux qui le souhaitent avec leurs copeaux.



ANIMATIONS DE LA COMMUNE

Spectacle de Noël des enfants 2024 :

L'arbre de Noël a eu lieu le samedi 7 décembre. 10 enfants de 6 à 10 ans ont préparé une scène de théâtre appelée « Méli-Mélo de cadeaux » et il ont dansé.

Le spectacle est toujours apprécié des convives.

Le Père Noël est venu nous rendre une petite visite en offrant un jouet à tous les enfants de moins de 10 ans.

N'hésitez pas à vous inscrire pour le prochain arbre de Noël qui sera le samedi 6 décembre 2025.



Repas des aînés :

Après le mot de Monsieur le Maire, 17 personnes se sont retrouvées autour d'un repas offert par la commune.

Le repas a été servi par les conseillers municipaux.

Quelques personnes ont chanté. Certaines personnes sont restées jouer aux cartes.

Cette journée fut appréciée.



ANIMATIONS DE LA COMMUNE



Distribution des bulletins municipaux

Distribution de saucissons



ANIMATIONS DE LA COMMUNE

Distribution de viennoiseries



ANIMATIONS DE LA COMMUNE

Dans le cadre du dispositif « chantier argent de poche », du 28 octobre au 31 octobre 2024, Méline LEROYER a participé au ramassage des branches en collaboration avec Laurent GUICHARD, agent communal.

Chantier
argent de poche
(taillage de haies)

Merci à tous les deux pour leur travail !

Sortie accrobranche (FORCÉ)



ANIMATIONS DE LA COMMUNE

Sortie accrobranche (FORCÉ)



Sortie bowling (LAVAL)



ANIMATIONS DE LA COMMUNE

Sortie fast-food (LAVAL)



ANIMATIONS DE LA COMMUNE

ACTIVITÉS MANUELLES

Nous avons grand plaisir à nous retrouver le lundi après-midi à la salle bleue de la Chesnaie. L'ambiance est chaleureuse.

Nous partageons différentes activités (tricot, crochet, macramé, art floral, couture, cartonnage, vannerie....), soit entre nous, soit avec l'intervention d'une personne extérieure.

Vous avez ci-dessous quelques exemples de nos rencontres....

Nous aidons le comité d'animation à la réalisation des décors des différents marchés, aux décors et costumes des spectacles pour enfants de Saint Denis.



ANIMATIONS DE LA COMMUNE

Nous papotons, prenons la tisane ou le café, et, rires assurés !

Rejoignez nous, il n'y a pas obligation de présence tous les lundis.

Pour infos :

- Lydie Réauté (tél : 06 27 48 04 74)
- Jeannette Bourgoin (tél : 06 07 60 01 26 / mail : bourgoingiletjean@gmail.com)

Pour rappel :

Comme vous pouvez le constater, le conseil municipal et le comité d'animation organisent des activités à destination de vos enfants.

Et, dans un souci d'amélioration de notre programme d'activités et pour mieux répondre à vos attentes, nous vous sollicitons pour faire part de vos éventuelles observations auprès du secrétariat de mairie.

INFOS PRATIQUES

Recensement de la population :

Cette année, la commune de Saint Denis du Maine réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements seront recensés du 16 janvier au 15 février 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui sont indiquées. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et, également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Pour toute information concernant le recensement dans votre commune, veuillez contacter Élodie RICHARD au 02 43 98 40 94.

Recensement citoyen :

Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ? Vous voulez vous inscrire à un examen (BEP, bac...), on vous réclame une attestation de recensement citoyen, mais vous ne savez pas comment l'obtenir ? Vous vous interrogez sur ce qu'est le recensement citoyen ? Nous vous indiquons tout ce qu'il faut savoir.

Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est obligatoire, que vous viviez en France ou à l'étranger.

Quand faut-il faire le recensement citoyen ? Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à partir de votre 16ème anniversaire. Vous devez le faire dans les 3 mois qui suivent. Vous avez jusqu'à la fin du 3ème mois pour le faire.

Exemple :

Si votre 16ème anniversaire est le 12 janvier 2025, vous devez faire votre recensement entre le 12 janvier 2025 et le 30 avril 2025.

A savoir :

Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.



Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, merci de bien indiquer votre nom sur votre boîte aux lettres.

INFOS PRATIQUES

L'assainissement :

La communauté de communes du Pays de Meslay-Grez a la compétence en matière d'assainissement collectif et eau. Pour toute question, vous pouvez contacter la communauté de communes du Pays de Meslay-Grez au 02.43.90.53.48.

Pour les habitants du bourg et ceux des lotissements, le réseau d'assainissement dans lequel sont évacuées les eaux usées des toilettes, des machines à laver... se déversent dans les bassins de la lagune située rue de l'Ecrille. Ce dispositif demande un minimum de respect et d'hygiène pour la protection de l'environnement. Pour cela, il est formellement **interdit** de déverser dans vos toilettes les produits hygiéniques, les huiles usagées, l'effluent des fosses septiques, les ordures ménagères, d'une façon générale, tout corps solide ou non, susceptible de nuire, soit au bon état, soit au bon fonctionnement du réseau.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts :

Le code de l'environnement impose la valorisation des déchets aux particuliers et aux entreprises à l'article L541-2, en prévention des impacts sur l'environnement.

Pour les particuliers, le code de l'environnement rappelle l'interdiction de brûlage à l'air libre des biodéchets et interdit la vente de matériel d'incinération à l'article L541-21-1. Un décret paru le 11 décembre 2020 établit des cas de dérogation lorsque les végétaux ont été parasités ou pour certaines espèces envahissantes. Il porte aussi cette infraction à une contravention de 4ème classe, soit 750 € (R541-78).

Déchetterie de Meslay du Maine :

Située voie de la Guiterrière, la déchetterie de Meslay du Maine est ouverte :

- le lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
- le mercredi de 14 h à 17 h,
- le vendredi de 14 h à 17 h,
- le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.



Espace propreté de la commune :

L'espace propreté de la commune est situé rue de Paradis.

Vous y trouverez :

- 2 conteneurs pour les ordures ménagères (gris),
- 4 conteneurs pour les emballages plastiques (jaune),
- 1 conteneur pour le verre (vert),
- 1 conteneur pour les grands cartons,
- 1 conteneur pour le textile « Le Relais ».

Si vous souhaitez connaître les règles de tri en vigueur sur le territoire, faites

[www.paysmeslaygrez.fr/HABITER/ENVIRONNEMENT/GESTION DES DÉCHETS](http://www.paysmeslaygrez.fr/HABITER/ENVIRONNEMENT/GESTION%20DES%20D%C3%89CHETS)

L'espace propreté est sous vidéo surveillance. Il est formellement interdit de déposer tout autre encombrant sous peine de sanction.

Prévention déchets - Tri à la source des Biodéchets :

A compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020 (loi AGECL), le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers. Cette loi rend obligatoire le « **tri à la source** » des biodéchets pour éviter qu'ils ne finissent dans la poubelle d'ordures ménagères. Les biodéchets sont des déchets organiques : il s'agit à la fois des **déchets de jardin** (dits déchets verts) et des **déchets alimentaires** (restes de repas, épluchures...).

Sur le territoire du Pays de Meslay Grez, le mode de valorisation des biodéchets est déterminé en fonction du type d'habitat et de son environnement.

Vous avez un jardin ou un terrain pour avoir votre composteur et votre compost :

- Le compostage en tas est la solution la plus simple, la plus économique, et particulièrement adapté aux grandes parcelles,
- En composteur auto-construit, recyclez des planches de bois non traité,
- En composteur :

Si vous n'êtes pas encore équipé, la Communauté de Communes propose la mise à disposition de composteur en prenant 50 % à sa charge. Vous pouvez réserver votre composteur individuel au tarif préférentiel de 25 €.

=> Demander mon composteur individuel via le site internet du Pays de Meslay Grez www.paysmeslaygrez.fr

=> Si vous n'avez pas d'accès internet, vous pouvez faire une demande auprès du Pôle Intercommunal.

Les distributions auront lieu entre mars et avril.

Vous habitez en zone d'habitat collectif :

L'installation d'une station de compostage partagé est sûrement prévue dans votre quartier. Renseignez-vous à l'adresse suivante : biodechets@paysmeslaygrez.fr



INFOS PRATIQUES

Interdiction de traiter chimiquement à proximité de l'eau :

Selon l'arrêté préfectoral du 7.07.2017, la réglementation interdit toute application de produits phytosanitaires ou pesticides à moins de 1 mètre des caniveaux, avaloirs et bouches d'égouts.

Vigilance aux nuisances entre voisins :

Les bruits de voisinage et domestiques sont réglementés par le code de la santé (art. R1336-6). Entre 22 h et 7 h, toute nuisance sonore est considérée comme tapage nocturne et sanctionnée par des amendes (art R 623-2 du code pénal et décret du 09.03.2012). Arrêté préfectoral de la Mayenne n° 2014043-0013 du 03 avril 2014 portant réglementation des bruits de voisinage.

La divagation de chiens et chats :

Suite à l'arrêté municipal du 19/03/2018, tout chien et chat errant non identifié, trouvé sur la voie publique, sera saisi et mis en fourrière (art. 213-2 du code rural).

Transport scolaires :

L'inscription au transport scolaire se fait uniquement sur internet via le site : <https://aleop.paysdelaloire.fr>

Les cartes de transport sont transmises au domicile des foyers avant la rentrée scolaire.

Pour les contacter :

Tél : 02 43 67 22 50

Adresse postale : ALEOP, antenne régionale de la Mayenne, CS 11401, 53014 LAVAL CEDEX et 5 rue de Paradis , 53000 LAVAL



Depuis le 17 janvier 2023, un nouveau transport à la demande a été mis en place.

Pour plus de renseignements, contactez ALLO ALEOP au 09 69 39 14 14 ou consultez le site aleop.paysdelaloire.fr

Transport à la demande :

Ce service intégré par « ALEOP » remplace « Le Petit Pégase » pour tous vos déplacements entre Meslay du Maine et Grez en Bouère. Pour toute renseignement, appelez le 09.69.39.14.14.

Services de la DGFIP :

Chaque mardi matin, les administrés de la Communauté de Communes peuvent bénéficier des services et de l'accompagnement de la DGFIP lors de permanences qui ont lieu à l'Espace France Services, situé au Pôle Intercommunal de Meslay-du-Maine, exclusivement sur rendez-vous. Un agent répond aux questions d'ordre fiscal (calcul ou paiement de l'impôt, prélèvement à la source, etc.) et accompagne les usagers dans leurs démarches (déclarer ses impôts, les payer, récupérer son avis d'imposition...).

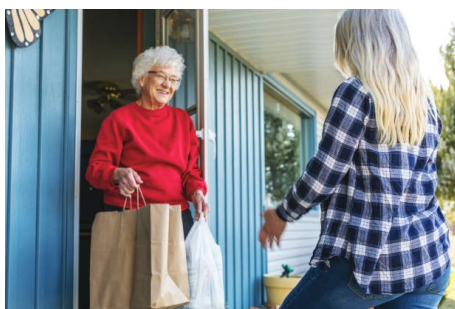
INFOS PRATIQUES

Pour prendre rendez-vous, les habitants sont invités à contacter l'Espace France Services au 02.43.64.29.00 ou en ligne sur www.impots.gouv.fr (espace particuliers).



Le portage des repas à domicile :

Pour les personnes âgées de la commune qui le souhaitent, elles peuvent bénéficier d'un service de portage de repas à domicile. En effet, un groupe de bénévoles de la commune se charge d'apporter à leurs domiciles leurs repas moyennant une participation de 1€ (remboursement des frais de déplacement).



Poste à pourvoir pendant la période estivale :

La commune aura un poste à pourvoir cet été pour remplacer l'agent technique absent pendant cette période. Le remplaçant ou la remplaçante devra effectuer des travaux d'entretien tels que la tonte, l'arrosage, le sarclage...

Si vous avez au moins 16 ans, votre candidature est à envoyer avant le 31 mars 2025.

Besoin d'une assistante maternelle ?

2 assistantes maternelles sont associées et travaillent ensemble au sein d'une MAM dénommée « Les Petits Pouces » située 2 résidence de la Grange. 11 places sont proposées. Plus plus de renseignements, n'hésitez pas à les appeler au 02 43 02 31 95.

Chantier argent de poche :

Des chantiers (peinture, plantations, entretien...) sont proposés aux jeunes âgés de 16 à 18 ans, de la commune, pendant les vacances scolaires. Pour ce faire, il faut s'adresser à la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez ou la mairie et remplir un dossier.

Rémunération : 15 € la 1/2 journée de 3 H.

Espace France Services :

France Services est un nouveau label pour l'accès aux services publics au plus proche des habitants. Il vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches au quotidien. Sont représentés au France Services du Pays de Meslay-Grez les partenaires suivants : le Conseil Départemental de la Mayenne, le Guichet unique de l'habitat (ex : ADIL 53, SOLIHA...), l'accès au droit (ex : le CIDFF, le conciliateur de justice...), Mayenne Habitat et le service social de la Carsat. Pour plus de renseignements, il faut contacter le Pôle Intercommunal du Pays de Meslay-Grez au 02 43 64 26 03 pendant les horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.



Randstad
Recrutement



CDI / CDD / intérim

**Votre agence Randstad présente à
Meslay du Maine!**



**Vous recherchez un emploi ?
Retrouvez-nous**

**Tous les vendredis matin
de 9h à 12h**



**France services de Meslay du Maine,
1 Voie de La Guiterrière,
53170 Meslay-du-Maine**



Randstad

3 Rue de de l'atlantique,
53200 Château-Gontier

02.43.09.16.40

chateau-gontier.001chg@randstad.fr

Suivez nous !



randstad partner for talent

L'ADSL prend sa retraite, la **fibre** prend la relève

Fermeture du réseau télécom historique en Mayenne



**PASSEZ
À LA FIBRE**



Après plus de 50 ans de bons et loyaux services, le réseau DSL et téléphonique historique basé sur le réseau cuivre va définitivement fermer.

LucADSL a tout prévu !

Il est temps de vous présenter la relève : voici **Delfibre**.

La fibre optique est plus **rapide**, plus **adaptée aux besoins et usages** des français et surtout **elle est déjà là !**

TOUS CONCERNÉS

Dans votre commune, le processus de fermeture est engagé. Les opérateurs vont cesser de délivrer leurs services téléphoniques et internet sur le réseau cuivre le **31 janvier 2027**.

Si vous disposez d'un abonnement à la téléphonie fixe (prise en T) ou à Internet (ADSL/VDSL), nous vous invitons à anticiper

au plus tôt la migration de votre abonnement vers un abonnement fibre optique.

Rapprochez-vous de l'opérateur de votre choix pour souscrire à un abonnement fibre optique et ainsi conserver votre numéro de téléphone actuel.

Pourquoi passer dès maintenant à la fibre optique ?



La fibre est **disponible** dans votre commune.



Les **délais de raccordement** observés sont d'environ 3 semaines. Anticipez pour ne pas être coupé.



Actuellement, les **frais de raccordements** sont généralement **offerts** par les opérateurs.



Enfin, vous pourrez bénéficier dès maintenant de tous les avantages de la fibre optique : **vitesse, qualité, stabilité !**

PHOTO: REMI BOURGEOIS - 2019 - © BARILVA



Pour en savoir plus sur la fermeture du réseau cuivre : treshautdebit.gov.fr



INFOS PRATIQUES

Salle de la Chesnaie et location chaise et tables de la mairie :

D'une capacité d'accueil de 40 personnes, **la salle de la Chesnaie est réservée uniquement aux habitants de la commune.** A la réservation, un chèque de caution de 150 € est demandé à la réservation et sera détruit si aucune dégradation ne sera constatée et si le locataire est à jour de son règlement.

Voici les tarifs applicables à compter du 1er janvier 2025 :

Période	Tarif
Du 1er avril au 30 septembre	65 €
Du 1er octobre au 31 mars	75 €

Salle de de la mairie :

La salle de la mairie n'est plus louée, sauf les tables et les chaises.

Tarif location d'une table de la mairie : 1 €.

Tarif location d'une chaise de la mairie : 0.30 €.

Salle de de la Dioniselle :

Située route de Meslay du Maine, près de la base de la Chesnaie, cette salle est dotée d'une capacité d'accueil de 130 personnes à déjeuner ou 200 personnes assises dans le cadre d'un spectacle. La cuisine est très bien conçue et adaptée pour les traiteurs.



INFOS PRATIQUES

TARIFS :

- Journée complète 320 €
(ex : salle louée dès le vendredi 14 h et le samedi toute la journée)
- Journée pendant le week-end ou jours fériés : 228 €
(ex : salle louée dès 8 h pour la journée et mise à disposition le lendemain à partir de 8 h)
- Journée en semaine 188 €
- Lendemain : 90 €
- Vin d'honneur ou réunion en semaine : 96 €
- Cuisine : 85 €
- Vaisselle : 0.65 €/personne
- Chauffage : 0.50 €/kwh consommé
- Sono : 37 €

Toute casse, le ménage non fait et la lumière restée allumée seront facturés.

Pour plus de renseignements, merci de contacter la mairie.

Tarifs Cimetière :

Durée	Concession funéraire 2 m ²	Concession caverne
30 ans	60 €	33 €
50 ans	90 €	45 €

Paroisse Saint Pierre du Maine :

Vous avez une question pour le baptême de votre enfant ? Pour votre mariage ? Pour une sépulture ?

Voici donc les coordonnées de la paroisse Saint Pierre du Maine :

17 Grande Rue
53170 MESLAY DU MAINE

☎ : 02 43 98 40 84

@ : www.stpierredumaine.fr

Permanence : mardi au samedi de 10 h à 12 h.

ACTEURS ÉCONOMIQUES

La Belle Vie (bar-restaurant) :

Franck LE GARS et Karine DROGOU

La Chesnaie
53170 Saint Denis du Maine
02 43 91 72 32
labellevie53170@gmail.com

Fer Ouest (maréchalerie) :

Frédéric DE PONTFARCY

Le Bas Lucé
53170 Saint Denis du Maine
06 74 52 25 21
fer-ouest.fr

Gérard Didier (carrelage, faïence, marbre, terre cuite) :

Didier GÉRARD

Le Creuly
53170 Saint Denis du Maine
09 74 56 02 62
gerard-carrelage.fr

STH (Société Transports Hubert) :

Antoine HUBERT

Bergeray
53170 Saint Denis du Maine
02 96 63 97 00 ou 06 62 54 86 50
antoine@transportshubert.fr

Praticienne en thérapie hypnothérapeute :

Mme S. FEVRIER

13 lotissement du Paradis
53170 Saint Denis du Maine
06 28 42 54 36

CMA Lambert (menuiserie, agencement intérieur/extérieur) :

Damien LAMBERT

La Porchandièrre
53170 Saint Denis du Maine
06 15 11 85 17
contact@cma-lambert.fr
cma-mabert.fr

Mon Studio Beauté (prothésiste ongulaire) :

Magaly HOUDAYER

4 rue des Chaumes
53170 Saint Denis du Maine
06.30.01.76.19
monstudiobeaute@gmail.com

EARL des NOËS (vente de viande de bœuf conditionnée) :

Didier LAMBERT

Les Noës
53170 Saint Denis du Maine
02 43 98 41 51
lambertdidierchristelle@orange.fr

Cabinet Ostéopathie :

F. FEVRIER

13 lotissement du Paradis
53170 Saint Denis du Maine
06 29 94 31 45

Mlle Big Bang Wedding&Event Planner (officiant de cérémonie) :

La Croix Moreau
53170 Saint Denis du Maine
06 67 38 44 59
sophia@mille-big-bang.com

ACTEURS ÉCONOMIQUES

Reavisual

(réalisation et montage vidéo,
communication visuelle) :

Arnaud HOUDAYER

52 route de Laval
53170 Meslay du Maine
06 84 24 91 69
contact@reavisual.fr
www.reavisual.fr

**Clés Canines (médiation animale,
éducation canine, promenade,
prévention) :**

Anne-Claire BRÉHARD

06 45 36 80 59
clescanines@orange.fr

Base de Loisirs de la Chesnaie :

- * location de chalets et de mobilhome,
- * mini golf et multi gof,
- * pêche baignade,
- * jeux pour enfants.

02 43 98 48 08 ou 02 43 64 29 00

**Volailles du Chesnot (vente de
volailles fermières et festives) :**

Valentin BUCHOT

Le Chesnot
53170 Saint Denis du Maine
06 69 54 10 63



Visite de l'église de Saint-Denis-du-Maine par J. Naveau.

Bien que le territoire de Saint-Denis ait été mis en valeur avant l'Antiquité, la fondation de l'église, autour de laquelle le bourg s'est aggloméré, demeure une énigme. Il n'y a pas trace d'un cimetière du haut Moyen Âge pouvant expliquer son implantation selon un modèle fréquent (mais non général). À la fin du 11^e siècle, l'édifice appartient à la famille de Saint-Denis, vassale de Bazougers, c'est-à-dire de l'un des principaux points d'ancrage de la seigneurie de Laval dans sa partie orientale.

Cela explique l'intérêt que l'abbaye mancelle de la Couture porte à Saint-Denis-du-Maine. Proche du pouvoir comtal, celle-ci accompagne sa politique de contrôle des principaux vassaux, notamment des Laval dont on n'oublie pas que le château a été fondé sans l'autorisation du comte. Aussi, quand, vers 1110, les Saint-Denis donnent leur église à l'abbaye dans le droit fil de la réforme grégorienne, un prieuré est créé, moyen de prendre en main la paroisse au plus près des seigneurs laïcs.

De cette période datent deux parties romanes. La nef doit être antérieure à la cession. La tour-clocher, dont l'appareillage est différent, peut constituer une première réalisation des moines de la Couture.

Au 13^e siècle sans doute, le chœur est agrandi pour répondre aux besoins liturgiques des moines. Fait exceptionnel, il est accosté de deux chapelles ouvrant largement sur le sanctuaire et dédiées à saint Pierre au nord (aujourd'hui disparue) et à saint Blaise au sud. Les travaux sont suivis de la réalisation d'un décor peint dans le chœur (messe, saint non identifié dans l'embrasure de la fenêtre sud) et dans la nef (faux appareil, Christ descendant aux limbes). Vers la fin du 14^e siècle, la belle représentation d'une *Famille de donateurs présentée par saint Georges à la Vierge* est peinte sur le mur sud du chœur.

Un décor nouveau est réalisé au 15^e siècle dans la nef. Il en subsiste les images de saint Michel, de Sainte Opportune et de Saint Christophe.

Au 16^e siècle, les guerres de Religion affectent durement l'édifice, dont la nef est incendiée par les Huguenots en 1568 et qui est vandalisé en 1593 par les troupes royales.

Le 17^e siècle est une période de grande activité. Cela débute, de 1609 à 1612, par la construction du retable principal, l'un des rares témoignages de la transition entre la Renaissance et l'âge d'or des retabliers maniéristes lavallois. L'œuvre est complétée, en 1644, par un tableau offert par Françoise de Cervon, veuve de Lancelot de Quatrebarbes. Un tabernacle en marbre et tuffeau est accolé au mur sud. Puis vient la construction de deux nouvelles chapelles formant transept. Celle du nord, construite rapidement en 1631, est dotée l'année suivante d'un retable de Tugal Caris, représentatif du style lavallois. Enfin, en 1684, l'église se dote d'un remarquable portique en bois habillant l'arc triomphal et supportant un Calvaire.

Le 18^e siècle encadre l'entrée du chœur de deux nouveaux autels dédiés à la Vierge et à saint Sébastien. La chaire date aussi de cette époque.

Entre 1893 et 1925, des vitraux sont posés dans le chœur et sur la façade, ce dernier étant dû à Auguste Alleaume.

Le château du bourg par J. Poujade.

Le premier seigneur connu est Drogon de Saint-Denis qui en 1040 signa comme témoin la donation de diverses terres. Selon Dom Piolin dans l'Histoire de l'église du Mans, Philippe de Saint Denis aurait perdu son fils unique et aurait cédé son château féodal, situé au centre du bourg, aux Templiers qui en auraient fait le siège d'une commanderie, laquelle aurait subsisté jusqu'à l'an 1312 époque de la suppression de l'ordre du Temple. Ainsi s'expliquerait le nom « le Temple » encore porté de nos jours par la ferme qui se trouve derrière l'église et presque attenante à cet édifice. A ce jour, aucun vestige de ce château n'a été identifié.

Le château actuel a été construit vers 1850 par la famille de Coniac. Il fut occupé par un état-major prussien commandé par le colonel Von Schmitt. L'état-major s'est replié après le 17 janvier 1871. De cette occupation il reste quelques noms et graffitis au 2^{ème} et 3^{ème} étage.

Le domaine a été vendu par Augustin de Coniac et Marie Françoise de Hercé son épouse à un industriel, M. Schmit, gérant de la Société civile immobilière du château de Saint-Denis.

Depuis 1996, il est la propriété de l'association de la Cité de l'Immaculée qui accueille des personnes en difficulté.

Coudray. Visite par Mme de Saint-Vincent et J. Poujade.

En 1312, un Philippe du Coudray était possesseur de cette terre. Avant la fin du 14^{ème}, elle passe à la famille des de Fallais mais une branche cadette des Coudray demeure jusqu'au 17^{ème} s. sur la terre de la Vaugottière en Arquenay. En 1453, le Coudray passe par mariage dans la famille de Mailié.

Les seigneurs du Coudray étaient donc à la fois vassaux des seigneuries de Saint-Denis-du-Maine et de la Cropte ; ils l'étaient aussi de l'Abbé et des religieux de l'abbaye de Bellebranche pour une métairie en Chémeré-le-Roi.

Toujours par mariage, le Coudray passe au 16^{ème} siècle dans la famille des Rotours. C'est à Robert II des Rotours, que l'on doit l'extension des bâtiments : le logis initial était dans l'aile arrière du château actuel, perpendiculairement à la grande façade. La tour escalier du 14^{ème} a été remaniée. Les enduits rendent aujourd'hui impossible la datation des diverses phases des constructions.

Pendant les guerres de Religion, Coudray tient pour la Ligue. C'est aussi le lieu où sont mis en sûreté les objets du culte et les biens les plus précieux des paroisses des alentours.

En 1593, les anglais stationnent à Saint-Denis et *«avoient fait leur corps de garde en l'église dudit Saint Denys, et feirent brusler la chaire prédicatoire, les pulpistres, les bancs du Coudray, de Lucé, de Marpalu, et tout ce qu'il y avoit de coffres en ladite église, en l'un desquels estoit demeuré fortuitement le livre et papier baptistaire fort antien qui y fut perdu et volontiers aussy bruslé »*.

La chapelle qui se trouve près de la fuye est un édifice probablement édifié au 16^e siècle et il se raconte qu'il a succédé à un plus ancien.

Cette nouvelle rubrique du bulletin communal s'intéresse aux hommes et aux femmes qui font Saint-Denis-du-Maine. Qu'elles soient issues du milieu associatif, entrepreneurial, sportif ou artisanal, ces personnalités ont un attachement particulier à la commune et contribuent à la renommée de celle-ci.

Pour ce premier numéro, nous sommes allés à la recontre de Valentin, jeune éleveur fraîchement installé, de Gérard, champion de hockey sur gazon et Jacqueline qui a passé sa vie au service des autres. Zoom sur ces parcours de vie.

Le parcours d'un éleveur passionné

Valentin Buchot, jeune éleveur de volailles installé depuis peu à Saint-Denis-du-Maine, est un homme dont le parcours inspire. Ancien employé du secteur du bâtiment, il a choisi de revenir à ses racines agricoles et de reprendre la ferme du Chesnot, animé par le goût du travail bien fait et une envie de produire autrement.



Valentin Buchot, nouvel exploitant à la Ferme du Chesnot

Originaire de Château-Gontier, Valentin ne connaissait pas spécifiquement la commune, mais il a été séduit par le cadre et le potentiel de l'exploitation. Après avoir découvert une annonce immobilière, il a entamé un processus de transmission avec les anciens exploitants. Pendant six mois, la reprise a été accompagnée par la Chambre d'Agriculture de la Mayenne, permettant une transition en douceur. « Ce qui m'importait avant tout, c'était de garder

la clientèle et la qualité des produits existants. Le bouche-à-oreille fonctionnait très bien, il fallait continuer dans cette voie. »

L'éleveur se consacre principalement à la volaille fermière. Ses lots de poulets et de pintades, livrés à l'âge d'un jour, grandissent pendant un minimum de trois mois avant d'être prêts à la vente. Valentin tient à respecter un rythme naturel pour ses animaux. « Ce ne sont pas des produits standardisés comme ceux que l'on trouve dans les circuits industriels. Chaque volaille a son propre rythme de croissance. »

Circuit court et diversité des produits

Attaché au circuit court, Valentin valorise une production locale et responsable. La majorité des aliments donnés aux animaux sont produits sur place. La vente se fait directement à la ferme, auprès de restaurateurs ou via des marchés locaux, ainsi que par le biais du drive fermier de Laval ou le locavor de Meslay-du-Maine.

En plus des volailles, l'exploitation propose des produits de diversification, notamment des porcs et des bovins,

transformés par des prestataires locaux. Valentin préfère miser sur la qualité et la variété des produits plutôt que d'augmenter le volume d'élevage.

Des projets pour l'avenir

L'éleveur a déjà en tête quelques pistes d'évolution pour son exploitation. « Il est trop tôt pour en parler précisément, mais nous souhaitons diversifier les prestations proposées, tout en maintenant la qualité qui fait notre force. » L'idée est d'offrir toujours plus de choix aux clients, sans perdre de vue les valeurs qui l'animent.

Pour Valentin, la plus grande fierté est de pouvoir offrir à ses animaux un cadre de vie respectueux avant de les conduire à la vente. « Nous n'inventons rien de nouveau, mais nous faisons tout pour garantir un produit sain et de qualité. » Son regard est tourné vers l'avenir, avec l'espoir que son travail contribue à perpétuer une agriculture locale et durable dans la région. ■

Le Chesnot à Saint-Denis-du-Maine :
ouverture le vendredi de 16h30 à 19h
en vente libre et le samedi de 14h à 16h
sur réservation (06 69 54 10 63)

Un hockeyeur international à Saint Denis du Maine !

Habitant de Saint-Denis-du-Maine depuis 2000, Gérard Theulier est un passionné de hockey sur gazon qui a brillé aussi bien en club qu'en équipe de France. Retour sur un parcours riche en exploits et en souvenirs.

Gérard découvre le hockey sur gazon à l'âge de 12 ans, au sein du club de Meslay-du-Maine. Ce sport, encore méconnu en France, le séduit par son dynamisme et sa technicité. « Je me suis tout de suite senti à l'aise, et les résultats sont vite arrivés », explique-t-il. Rapidement, il gravit les échelons et intègre les sélections régionales puis nationales.

Après avoir quitté le club local, il rejoint le Stade Lavallois, où il connaît ses plus belles années. Avec une génération de joueurs talentueux, le club gravit les échelons, passant du niveau régional à l'élite nationale en seulement quelques années. Pendant treize saisons consécutives, l'équipe se maintient au plus haut niveau. Gérard s'illustre en tant que buteur, terminant deux fois meilleur marqueur du championnat avec respectivement 27 ou 29 buts.

Ces résultats lui ouvrent les portes de l'équipe de France avec laquelle il vivra 13 sélections. Son plus grand regret reste de ne pas avoir participé à la Coupe du monde au Pakistan en 1991, malgré sa présélection. « C'était un rêve de gosse, mais le sélectionneur en a décidé autrement. » Depuis 2013, il joue en équipe de France vétérans et participe à plusieurs Coupes du monde Masters, notamment aux Pays-Bas en 2014 et en Afrique du Sud en 2022, où la France accroche les grandes nations comme l'Allemagne et les Pays-Bas. « Jouer contre les meilleurs et voir des stades pleins, c'était incroyable. »

Au-delà des résultats, Gérard retient surtout la convivialité du milieu du hockey. « La famille du hockey est unique. Le plaisir de jouer et les troisièmes mi-temps, c'est tout aussi important que la compétition elle-même. » ■



Gérard arbore fièrement son maillot tricolore

Un lieu de répit et d'espoir au coeur du village

Installée à Saint-Denis-du-Maine depuis 1996, la Cité de l'Immaculée est un lieu d'accueil et de ressourcement spirituel, porté par une foi vive et des valeurs de solidarité. Jacqueline de Labarthe, médecin à la retraite et ancienne présidente de l'association pendant vingt-cinq ans, en est le visage bienveillant. À travers son parcours de vie et les actions menées par l'association, elle témoigne d'un engagement dévoué à ceux qui cherchent du sens ou un refuge temporaire.

Un parcours marqué par la foi et les épreuves

Originaire de La Réunion, Jacqueline de Labarthe a suivi des études de médecine à Rennes, où elle a rencontré son mari, également médecin. Leur vie a basculé lorsqu'à seulement 39 ans, son mari a été emporté par un cancer fulgurant. Cette épreuve a laissé Jacqueline seule avec leurs quatre jeunes enfants.

Malgré la douleur, elle a trouvé une force spirituelle dans sa foi. « Cette période m'a transformée. J'ai compris qu'au milieu de la souffrance, on pouvait trouver une forme de victoire intérieure », confie-t-elle.

Après avoir élevé ses enfants, elle a ressenti le besoin de s'engager « au service de Dieu et de son Eglise ». Ce chemin l'a alors conduite en Mayenne.

La naissance de la Cité de l'Immaculée

Fondée en 1996 par des membres de la Communauté des Béatitudes, la Cité de l'Immaculée a pour mission d'être un lieu d'accueil pour les personnes en difficulté, fragilisées par la vie ou en quête de ressourcement spirituel. « L'idée était d'offrir un espace où les gens pouvaient se ressourcer, se reconnecter à eux-mêmes et retrouver une forme de sérénité. » Certaines personnes venaient pour quelques jours, d'autres restaient plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

Le site, un ancien château, a été acheté grâce à un appel aux dons, signe de l'engouement autour de ce projet. « Les fonds ont été collectés à 10 francs près, et le compromis de vente a été signé un 13 mai, jour des apparitions de Notre-Dame de Fatima. C'était un clin d'œil du ciel ! », se souvient Jacqueline.

Une mission spirituelle et humanitaire

La Cité de l'Immaculée poursuit deux objectifs principaux. Le premier est d'ordre spirituel : proposer des retraites, des temps de prière et des enseignements inspirés de la spiritualité de Saint Louis-Marie Grignon de Montfort. Chaque année, des centaines de personnes venaient y chercher un moment de pause et de réflexion.

Le second objectif est humanitaire : offrir un accueil aux personnes en difficulté, qu'il s'agisse de SDF, de personnes isolées ou



Jacqueline de Labarthe, ancienne présidente et actuelle administratrice de l'association

de familles en crise. « Nous avons reçu des profils très variés : des hommes d'affaires en dépression, des jeunes sortant de prison... L'important était de leur montrer qu'ils étaient aimés inconditionnellement », explique-t-elle. La vie quotidienne à la Cité était rythmée par des temps de prière, des repas partagés et des activités diverses. « Chacun participait selon ses capacités. Certains entretenaient le parc, d'autres aidaient à la cuisine ou dans la librairie ».

Tourner la page

Après 29 ans d'engagement, la Cité de l'Immaculée fermera ses portes en 2025. La décision s'explique par le vieillissement des bénévoles et le manque de renouvellement des forces vives. Jacqueline garde en mémoire de nombreux souvenirs marquants, des moments de partage simples mais profonds. « Nous avons accompli notre mission, mais il devient difficile de continuer. Nous avons toujours été portés, mais aujourd'hui, nous devons accepter que cette page se tourne », explique Jacqueline avec émotion. « La vie est faite de cycles. Nous avons semé des graines, et nous espérons que d'autres les feront fleurir. »

Avec ce bilan empreint d'humanité, la Cité de l'Immaculée restera comme un lieu où chacun a pu trouver un peu de paix et d'espoir, et en Jacqueline sa gardienne bienveillante. ■

Le saviez-vous ?



Le château du bourg a été construit vers 1850 par la famille de Coniac. Durant la guerre de 1870, il a été occupé par un état-major prussien commandé par le colonel Von Schmitt. L'état-major s'est replié après le 17 janvier 1871. De cette occupation il reste quelques noms et graffitis au 2ème et 3ème étage.

Le domaine a été vendu par Augustin de Coniac et Marie Françoise de Hercé, son épouse, à un industriel, Monsieur Schmit, gérant de la Société civile immobilière du château de Saint-Denis, qui l'a ensuite revendu à l'association Marie-Reine Cité de l'Immaculée, propriétaire actuelle du château.

Source : J. Poujade - SAHM

